Pour que votre dossier soit complet, il faut qu'il soit constitué des éléments suivants :

Pièces jointes dans le dossier à nous retourner :

- O Fiche de renseignements administratifs
- O Fiche d'urgence
- O Règlement intérieur
- O Convention de scolarisation
- O Convention financière
- O Mandat de prélèvement à compléter, signé (si souhait prélèvement)
- O RIB (si souhait prélèvement)
- O Inscription cantine panier repas garderie
- O Protocole du panier-repas
- O Autorisation annuelle de sorties scolaires et personnes autorisées à récupérer l'enfant
- O Fiche autorisation parentale droit à l'image
- O Charte informatique (pour les élèves en élémentaire)

Pièces à fournir :

- O 2 photos d'identité (récentes)
- O Photocopie du livret de famille : page des parents et de l'enfant
- O En cas de divorce : attestation d'autorité parentale
- O Certificat médical (pas de photocopie du carnet de santé) attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires (ou justificatif d'une contre-indication)
- O Certificat médical d'aptitude pour une première année en Maternelle uniquement.
- O Attestation de responsabilité civile (à demander à votre assurance)
- O Une avance de 80 € pour les externes et 140 € pour les demi-pensionnaires (ordre OGEC Pluie de Roses) est demandée à la famille lors de l'inscription qui sera déduite de la facturation principale de septembre
- O Photocopie du livret de compétences et d'évaluations (des années précédentes et des trimestres passés de l'année scolaire en cours)
- O Certificat de radiation avec orientation OBLIGATOIRE

N.B: La liste des livres et fournitures vous sera envoyée par mail fin juin 2021.

F.PHILIPP, chef d'établissement

L'inscription de votre enfant ne sera effective qu'à réception du dossier complet, après rendez-vous et décision du chef d'établissement.

Ecole Pluie de Roses - 20 rue du Maréchal Joffre - 33140 Villenave d'Ornon Téléphone : 05.56.37.46.59

Courriel: secretariat@ecolepluiederoses.fr
Site: www.ecolepluiederoses.fr